

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

**Chambre de Commerce
et d'Industrie Territoriale du Var**
236, Boulevard Maréchal Leclerc
BP 5501
83 097 TOULON CEDEX

Exercice clos le 31 Décembre 2020

Grant Thornton

SA d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Paris
RCS Paris B 632 013 843
Bureau de la Seyne sur Mer
183 Avenue de Rome Z.A Les Playes
Jean Monnet Sud
83 500 LA SEYNE SUR MER

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale
du Var

Exercice clos le 31 décembre 2020

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Var relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Chambre à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note III-A de l'annexe légale des états financiers relative aux règles spécifiques aux concessions portuaires, et notamment sur les amortissements de caducités des immobilisations mises en concession, des provisions pour renouvellement des immobilisations et des provisions pour grosses réparations.

Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour les estimations de la valeur d'inventaire.

La note III-B de l'annexe légale des états financiers relative aux règles spécifiques aux aménagements des zones d'entreprises portant sur la valorisation des terrains de la zone de Signes.

Nous avons procédé à l'appréciation des éléments pris en considération pour les estimations de la valeur d'inventaire.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres élus sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Chambre à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Chambre ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Chambre.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

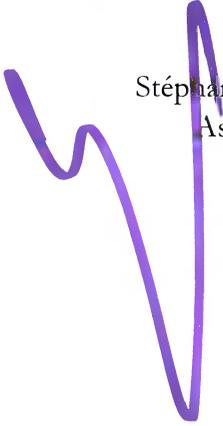
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Chambre à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Seyne sur mer, le 11 mai 2021

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Stéphane Marello
Associé

ACTIF	Exercice au 31/12/2020			Exercice au 31/12/2019
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	3 551 469	1 750 079	1 801 390	1 826 941
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
Terrains	1 140 752		1 140 752	1 101 602
Constructions	21 654 567	13 046 761	8 607 806	8 964 196
Installations tech. , matériel et out.	51 739	39 393	12 346	14 812
Autres immobilisations corporelles	3 937 956	3 361 595	576 361	565 439
Immobilisations corporelles en cours	6 152 547		6 152 547	7 749 607
Immobilisations mises en concession	64 947 860	38 549 275	26 398 585	25 790 555
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
Participations	2 976 620	163 406	2 813 214	2 788 714
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	920 205		920 205	895 676
Prêts et avances inter-services accordés				
Autres immobilisations financières	244 765		244 765	41 429
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	105 578 480	56 910 509	48 667 971	49 738 971
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS :				
Matières premières, autres approv.				
En-cours de production (Biens)	10 508 765	3 998 781	6 509 984	6 167 393
En-cours de production (Services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				23 399
Avances et acomptes versés sur commande				
CREANCES D'EXPLOITATION : (3)				
Clients et comptes rattachés	5 481 043	1 593 804	3 887 238	3 221 790
Autres	3 869 471		3 869 471	2 567 095
Créances diverses (3)	1 360 767		1 360 767	2 349 398
Capital souscrit appelé non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
Actions propres				
Titres				1 000 000
Disponibilités	12 217 795		12 217 795	10 531 963
Charges constatées d'avance (3)	1 290 855		1 290 855	1 648 727
TOTAL ACTIF CIRCULANT	34 728 695	5 592 586	29 136 109	27 509 765
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	140 307 175	62 503 094	77 804 081	77 248 736
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

Budget Exécuté - 31/12/2020

PASSIF	Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
(Dont capital versé)		
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Apports	-7 489 463	-7 489 463
Ecarts de réévaluation		
RESERVES :		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	31 525 660	30 992 944
Résultat de l'exercice	-3 259 428	532 715
Subventions d'investissement	1 364 408	1 431 292
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	22 141 176	25 467 489
AUTRES FONDS PROPRES		
Droits du concédant	18 524 157	12 469 239
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	18 524 157	12 469 239
FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION		
Effort de construction		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	3 714 150	3 271 108
Provisions pour charges	8 593 203	9 060 785
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12 307 353	12 331 893
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES :		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	14 490 416	15 337 105
- Dont Emprunts	13 140 577	15 337 105
- Dont Dettes auprès des établissements de crédits	1 349 838	
Emprunts et dettes financières divers	671 975	437 245
Prêts et avances reçus inter-services		
Avances et acomptes reçus sur commandes	199 503	50 335
DETTES D'EXPLOITATION :		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 178 290	3 320 018
Dettes fiscales et sociales	2 841 021	2 783 913
DETTES DIVERSES :		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	359 818	951 736
Dettes fiscales et sociales		
Autres dettes	3 646 171	3 865 782
Produits constatés d'avance	444 201	233 980
TOTAL DETTES	24 831 395	26 980 115
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	77 804 081	77 248 736
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et solde créateur de banque		



COMPTE DE RESULTAT - CHARGES

Budget Exécuté - 31/12/2020

	Budget Exécuté 31/12/2019	Budget Exécuté 31/12/2020
	Net	Net
CHARGES D'EXPLOITATION		
Parts contributives (A)		
Achats de marchandises	489 632	411 050
Variation de stock	-3 044	23 399
Achats matières premières et autres approvisionnements	31 794	50 384
Variation de stock	-31 794	-50 384
Autres achats et charges externes	22 148 859	19 641 191
Impôts, taxes et versements assimilés	1 571 984	1 692 247
Salaires et traitements	5 643 788	5 459 321
Charges sociales	2 653 837	1 922 232
Dotations aux amortissements et provisions		
Sur immobilisations : Dotations aux amortissements	1 667 961	1 561 445
Sur immobilisations : Dotations aux provisions		
Sur actif circulant : Dotations aux provisions	262 075	268 935
Pour risques et charges : Dotations aux provisions	1 768 246	1 260 948
Autres charges	409 494	264 694
Contributions versées aux services		
SOUS-TOTAL (B)	36 612 831	32 505 462
TOTAL (A + B) = I	36 612 831	32 505 462
Quotes-parts de résultat sur Opérations (II)		
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et provisions	8 283 530	3 589 560
Intérêts et charges assimilées	257 958	227 894
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de V.M.P.		
TOTAL III	8 541 488	3 817 454
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		53 792
Sur opérations en capital	10 888 858	43 718
Dotations aux amortissements et provisions		649 020
TOTAL IV	10 888 858	746 530
IMPOTS SUR LES BENEFICES (V)	52 684	
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	56 095 861	37 069 446
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE	532 715	
TOTAL GENERAL	56 628 576	37 069 446



COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS

Budget Exécuté - 31/12/2020

	Budget Exécuté 31/12/2019	Budget Exécuté 31/12/2020
	Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Taxe nette pour frais CCI (A)	7 348 826	8 209 578
Ventes de marchandises	609 318	553 250
Production vendue (biens et services)	21 861 793	18 240 956
SOUS-TOTAL (B) MONTANT NET C.A.	22 471 111	18 794 206
Production stockée	-59 613	-395 717
Production immobilisée	129 110	165 186
Taxe d'apprentissage et financements OPCO	1 447 267	1 573 532
Ressources publiques et subventions d'exploitation	1 608 287	1 631 885
Reprises sur provisions	11 877 564	1 948 941
Autres produits	171 532	50 487
Transfert de charges	154 413	106 378
Contributions recus des services		
SOUS-TOTAL (C)	15 328 559	5 080 693
TOTAL (A + B + C) = I	45 148 496	32 084 477
Quotes-parts de résultat sur Opérations (II)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
Des valeurs mobilières et créances immobilisées		
Autres intérêts et produits assimilés	2 698	1 017
Reprises sur provisions et transfert de charges	46 436	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions V.M.P	106 287	7 046
TOTAL III	155 421	8 064
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	384 225	1 492 883
Sur opérations en capital	10 939 030	105 384
Reprises sur provisions et transfert de charges	1 404	119 210
TOTAL IV	11 324 659	1 717 477
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)	56 628 576	33 810 018
SOLDE DEBITEUR = PERTE		3 259 428
TOTAL GENERAL	56 628 576	37 069 446



Annexe aux comptes annuels

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Trésorier, examinés par la Commission des Finances le 03 mai 2021 et soumis à l'Assemblée Générale du 25 mai 2021. Ils sont organisés comme suit :



I.	Présentation de la CCI du Var	16
II.	Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice.....	18
III.	Principes, règles et méthodes comptables.....	19
IV.	Notes sur le bilan et le compte de resultat et autres informations	25
V.	Engagements financiers et informations en matière de crédit bail	38
VI.	Autres Informations.....	40

I. Présentation de la CCI du Var

La CCI du Var est un établissement public administratif. Afin de se conformer aux règles de la circulaire 1111, la comptabilité est subdivisée en 5 services budgétaires correspondant aux activités principales de la CCI du Var : Ports, Formation, Aménagements, Service Général et Service Divers.



A. LES PORTS

La CCI du Var gère trois concessions portuaires qui font l'objet d'une présentation séparée des comptes. Ce sont :

La Concession du Port de Toulon Commerce

Le port de Toulon Commerce est exploité en concession d'outillage public et de terre-pleins consentie par un arrêté ministériel du 24 janvier 1956 et les avenants des 2 juillet 1971, 24 octobre 1973, 10 mars 1981, et 12 juin 1990.

Durée de la concession: 50 ans à partir du 24 janvier 1956, prorogée au 31 décembre 2025.

Particularités : cette concession comprend les **ports de Toulon Centre, la Seyne-Brégaillon, la zone industrialoportuaire de Bregaillon, la zone d'entreprises de Brégaillon, le parking Port Marchand, le parking Avenue Infanterie de Marine, le Môle d'armement.**

La Concession des Ports Giens-Porquerolles

C'est une concession de port de plaisance dont le cahier des charges a été approuvé par arrêté ministériel du 29 janvier 1968, et avenants des 22 juillet 1976 et 24 juillet 1990.

Durée de la concession : 50 ans, expiration le 31 décembre 2018, **prorogée au 31 décembre 2020.**

Particularités : cette concession comprend les ports de **La Tour Fondue, du Niel, et de Porquerolles**. En fin d'année 2006, il a été décidé la restitution au Conseil Général des ports de Porquerolles et de la Tour Fondue au 31 décembre 2006.

Seul **le port du Niel** dont le concédant est la Mairie d'Hyères reste géré par la CCI du Var.

La concession du Port Toulon Plaisance

La concession de port de plaisance a été consentie par arrêté ministériel du 24 janvier 1956.

C'est une concession spécifique à la plaisance pour leur établissement et leur exploitation, définie par arrêté du 2 juillet 1971 et avenants des 28 mars 1979, 26 janvier 1981, 20 juillet 1983, et 27 décembre 1988.

Durée de la concession : 50 ans, expiration le 31 décembre 2021.

Particularités: Cette concession comprend les ports de **Saint Louis du Mourillon, Vieille Darse de Toulon, Darse Nord du Mourillon, La Seyne sur mer, Saint Mandrier et Pin Rolland.**

B. LES AMÉNAGEMENTS DE ZONES D'ENTREPRISES

La CCI du Var, ayant pour vocation d'aider au développement de l'activité économique du département du Var, s'est positionnée en aménageur de zones d'entreprises.

Les Zones des PLAYES à SIX FOURS et de LA FARLÈDE Extension Nord III Bec de Canard sont entièrement vendues et sont en cours de transfert des équipements publics aux communes concernées.

La **Zone de SIGNES** zone d'entreprises en exonération fiscale de 10 ans pour les entreprises ayant droit, d'une superficie de 185 Hectares, (exonération terminée le 31 Juillet 1992) est toujours en cours au 31 décembre 2020.

C. LES ENSEIGNEMENTS ET LA FORMATION

La CCI du Var a la charge des enseignements sous diverses formes de formations scolaires ou post-scolaires :

- Le Campus universitaire de la Grande TOURRACHE à TOULON, comprenant :
 - Le centre de Formation Continue ou en alternance CAPFORMA dont un des sites est également à St Raphaël,
 - Le lycée (BTS Arts Appliqués, BTS comptable)
 - Le service d'hébergement pour les étudiants

Compte tenu de la réforme introduite par la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, les entreprises ne peuvent plus affecter en numéraire leur taxe d'apprentissage aux centres de formation d'apprentis (CFA).

De la même façon, les CFA ne peuvent plus non plus être destinataires des fonds non affectés par les entreprises (« fonds libres ») attribuée par les opérateurs de compétences (OPCO).

Ils sont, à compter du 1er janvier 2020, financés au contrat par les OPCO selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches professionnelles

Les régions n'assurent plus le financement à titre principal des formations par l'apprentissage. Cependant, elles peuvent toujours financer les CFA, en complément du financement au contrat par les opérateurs de compétence « quand des besoins d'aménagement du territoire et de développement économique qu'elle identifie le justifient ».



D. SERVICE GÉNÉRAL

Ce service est chargé de toutes les activités de communication, administratives, juridiques et financières de la CCI du Var. Il est aussi chargé de l'animation économique. Cette activité est répartie sur plusieurs zones géographiques :

- le siège,
- les antennes de Hyères, Brignoles, Draguignan, St Tropez, St Raphaël et Ouest Var .
- L'action économique intègre la gestion des CFE localisés dans chaque ressort des Greffes de Tribunal de Commerce.

E. LE SERVICE DIVERS

Ce service assure la gestion et/ou la location de biens immobiliers:

- Atelier relais Toulon-Est
- Local Bastide Verte
- Centre-vie de Signes
- SCI des Régates
- Locaux commerciaux Draguignan
- Locaux loués Tourrache
- Parkings loués
- Palais du Commerce et de la Mer
- Une voie ferrée reliant la Seyne sur mer à la zone portuaire de Brégaillon
- Terrains (ex terrains de sport)

II. Evènements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

IMPACT DE LA COVID-19

La crise sanitaire de la COVID-19 a amené des mesures de quarantaine afin de contenir la propagation du virus, réduisant fortement l'activité économique, impactant l'ensemble des secteurs de la CCIV.

Une estimation des conséquences de la COVID-19 sur les comptes annuels 2020 a été effectuée par comparaison avec les dernières estimations budgétaires établies pré-pandémie.

Sur l'ensemble de l'année, la CCIV a subi une perte de chiffre d'affaires liée directement à la COVID-19 d'un montant de 3,3 Millions d'euros, essentiellement imputable aux activités de la concession Commerce, dont le chiffre d'affaires de l'année a nettement chuté, en lien avec l'activité Trafic impactée durement par les épisodes de confinement intervenus au printemps, puis en fin d'année. Si les secteurs de la plaisance et de la formation ont pu maintenir un niveau d'activité au niveau de 2019, le développement prévu de ces activités a toutefois été rendu impossible par le contexte. Enfin, avec la plupart des évènements annulés, l'activité événementielle a également subi les conséquences de la pandémie avec un arrêt quasi-total de son activité.

Concernant les ventes de terrains sur la zone d'aménagement de Signes, les relations avec les prospects ont été fortement perturbées du fait de la crise et de l'incertitude face à l'avenir. La quasi-totalité des ventes initiées pré-pandémie ou avant le second confinement ont été ainsi abandonnées ou reportées, correspondant à un volume de chiffre d'affaires proche de 8M€.

En contrepartie, notre CCI a réalisé des économies importantes sur l'ensemble des postes de dépenses. Le poste achats et charges externes a diminué en corrélation avec la baisse des activités pour partie, mais également du fait du mode d'organisation mis en place au sein de la CCI et d'une politique de restriction mise en œuvre sur les frais généraux. L'impact de la crise sanitaire sur la masse salariale a généré une baisse de ce poste, mesurée à 1,9 M€ sur l'année, sous l'effet conjugué du recours au chômage partiel, de l'arrêt de l'intérim et des heures supplémentaires ainsi que des mesures d'exonération dont certains secteurs ont pu bénéficier. Il convient en effet de souligner que seul le secteur industriel et commercial de la CCI a pu bénéficier des mesures gouvernementales, les autres activités propres à la CCI (dont le secteur événementiel et de la formation) relevant du statut d'établissement public, étant exclu de ces dispositifs.

Enfin, la politique de prudence conjuguée à la sous-activité de nombreuses entreprises pendant les périodes de confinement a amené des économies sur les dépenses d'investissements prévues. La réduction des investissements prévus par rapport aux prévisions initiales pré-pandémie s'affiche à 5,2 M€.



III. Principes, règles et méthodes comptables

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var établit les comptes annuels :

- conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général homologué par l'arrêté du 26/12/2016 publié au journal officiel de la république du 28/12/2016)
- conformément aux dispositions de la circulaire n°1111 du 30 mars 1992 (modifiée par la circulaire n°411 du 9 février 1993) fixant les règles budgétaires et comptables applicables aux Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie et aux Chambres Régionales de Commerce et d'Industrie,
- conformément aux normes élaborées par le réseau des CCI, approuvées par CCI France et la Tutelle des Chambres,
- conformément à la circulaire du 20 novembre 2008 organisant la dématérialisation des éléments budgétaires du réseau des CCI,
- conformément aux nouveaux textes applicables du réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie, notamment le Code de Commerce et les modifications apportées par la loi n°2010-853 du 23 juillet 2010 et par Décret n°2010-1463 du 1^{er} décembre 2010,

L'établissement des comptes a été avancée en raison du respect du calendrier imposé par la LOI PACTE (article R.712-15) qui impose un vote des comptes exécutés avant le 31 mai.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- ✓ continuité de l'exploitation,
- ✓ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✓ indépendance des exercices.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Des règles et méthodes comptables spécifiques s'appliquent suivant les activités.

A. RÈGLES SPÉCIFIQUES AUX CONCESSIONS PORTUAIRES

Principe général

La CCI du Var gère en tant que concessionnaire de service public, les installations portuaires faisant partie du domaine propre de l'État ou des collectivités locales. Ces installations ont été financées soit en totalité, soit en partie par le concessionnaire.

1) Les installations financées en totalité par le concessionnaire ont été acquises depuis le début du contrat de concession et figurent à l'actif du bilan au poste immobilisations corporelles. Elles font l'objet notamment d'un amortissement financier (encore appelé amortissement de caducité) calculé sur la durée restant à courir du contrat de concession. En ce qui concerne les immobilisations renouvelables, seul le premier bien acquis fait l'objet d'un tel amortissement. Ces amortissements financiers sont inscrits au passif du bilan au crédit du compte droits du concédant pour bien marquer qu'ils ne constatent pas une dépréciation.

2) Les installations financées en partie par le concessionnaire l'ont été pour le reste à la charge de l'État, le concédant. Seules les participations financières du concessionnaire relatives à l'acquisition de ces équipements sont inscrites à l'actif du bilan au poste immobilisations incorporelles (compte "fonds de concours"). L'amortissement de ces participations se fait en général sur la même durée d'amortissement que les emprunts ayant concouru à leur financement.

La dernière annuité d'amortissement de ce fonds de concours est intervenue lors de l'exercice 1997. En 2005 et 2006, la CCI du Var a payé une partie de sa participation à la réalisation du Duc d'Albe, et à l'allongement du quai de Brégaillon. Ce dernier n'étant pas encore réalisé, les sommes sont en immobilisations en cours.



3) Les droits relatifs aux différents contrats de concessions conclus sans flux financier et les installations financées par le concédant sont inclus dans le droit d'exploiter le service public constaté à la signature du contrat de concession. Ils ne donnent lieu à aucune valorisation et n'apparaissent pas en tant que tels à l'actif du bilan conformément aux préconisations du rapport de la Commission "Concessions" du Conseil National de la Comptabilité.

Immobilisations

Les immobilisations mises dans la concession par le concessionnaire, à savoir la CCI du Var, font l'objet d'un enregistrement comptable en classe 22, conformément au plan comptable général, et suivant le principe du coût historique.

Amortissements

Les amortissements pratiqués, conformément au plan comptable général sont de deux types:

- ✓ Les amortissements pour dépréciation
- ✓ Les amortissements de caducité.



a. Amortissements pour dépréciation

Ils sont pratiqués sur la durée de vie probable d'utilisation des biens, et selon le mode linéaire, à savoir:

Enrochements, quais, terres pleins	40 ans
Routes, hangars, voies	30 ans
Gares maritimes, entrepôts	25 ans
Constructions légères, Grues légères	20 ans
Appontements flottants	15 ans
Aménagements	10 ans

Le calcul des amortissements prorata temporis est appliqué.

Selon la nature de ces immobilisations renouvelables ou non renouvelables, la dotation de l'exercice fait l'objet d'un traitement comptable distinct.

→ Amortissements des immobilisations renouvelables

Sont concernées les immobilisations constituées de matériels ou accessoires aux constructions principales (matériel de transport, appontements non fixes, grues, matériels de levage...etc.).

La dotation aux amortissements de ces immobilisations constitue une charge pour la concession et est comptabilisée en charges dans le compte de résultat.

→ Amortissements des immobilisations non renouvelables

Ces immobilisations sont constituées des constructions principales (appontements fixes, bâtiments).

La dotation aux amortissements de ces immobilisations est comptabilisée au débit du compte du concédant et n'affecte donc pas le résultat de la concession.

b. Amortissements de caducité

Ces amortissements sont calculés sur le coût des immobilisations après déduction le cas échéant des subventions d'investissement reçues, et ce sur la durée restant à courir jusqu'à la fin de la concession.

Les subventions reçues ont été affectées chronologiquement aux premières immobilisations pour lesquelles elles ont été accordées, et ce jusqu'à leur extinction.

Ces amortissements s'appliquent sur les biens de retour. Ils sont calculés sur le coût des immobilisations après déduction le cas échéant des subventions d'investissement reçues, et ce sur la durée restant à courir du contrat.



Les traitements comptables relatifs aux actifs immobilisés – biens de retour – doivent permettre de s’assurer que la « valeur nette comptable des biens remis gratuitement » au concédant au terme de la concession soit d’un montant égal au « droit du concédant », permettant un équilibre actif-passif.

Les dotations aux amortissements de caducité, sont conformément au plan comptable, comptabilisées en charges financières par le crédit du compte "droits du concédant".

Provisions pour renouvellement des immobilisations

Dans le cadre de ses obligations contractuelles de concessionnaire, la CCI du Var prend à sa charge le renouvellement, pendant toute la durée du contrat des immobilisations du domaine concédé dont elle assure la gestion. A ce titre le concessionnaire est autorisé à comptabiliser une provision pour renouvellement destinée à couvrir l'écart entre la valeur de remplacement et la valeur comptable de l'installation.

Lors du remplacement des installations financées en totalité à l'origine par le concessionnaire, la provision pour renouvellement correspondante est virée au compte "Droits du concédant".

Provisions pour Grosses réparations

Les provisions pour grosses réparations constatées et inscrites au passif du bilan font l’objet d’un programme pluriannuel révisé chaque année

Évaluation des stocks

En 2004, la CCI du Var a repris en gestion directe la station d’avitaillement de Toulon Vieille Darse. Les stocks de carburant sont évalués au prix d’achat selon la méthode FIFO (first in-first out).

Au 31.12.2020, le compte stock de carburant est à néant, tenant compte que les cuves ont été vidées dans le cadre de travaux de rénovation de la station d’avitaillement en cours à fin 2020..

B. RÈGLES SPÉCIFIQUES AUX AMÉNAGEMENTS DES ZONES D'ENTREPRISES

La comptabilisation des zones d'aménagement est effectuée en fonction de chaque site géographique.

Les charges relatives aux travaux d'études et d'aménagement de ces zones sont comptabilisées selon la méthode de l'inventaire permanent. Les stocks et encours de production enregistrent toutes les dépenses concourant à la réalisation de la zone.

Le fait générateur du dégagement de la marge est la signature de l'acte authentique de vente du terrain sur la base d'un coût de revient tenant compte des dépenses réalisées.

Enfin, il est à rappeler que, jusqu'à fin 1992, les frais financiers externes étaient inclus dans les en-cours de production jusqu'à leur achèvement ; puis l'ensemble des emprunts a été remboursé par anticipation.

Des avances du Service Général ont été consenties. Il n'est pas appliqué de frais financiers sur les sommes ainsi mises à disposition. Cette avance est remboursée chaque année à hauteur des résultats dégagés.

Pour la zone de Signes, le montant de ces frais représentent à fin 2020 la somme de 13,1 M€ non intégrée dans les comptes.

Information relative au retraitement comptable des travaux primaires de la zone de Signes à compter de l'exercice 1995

Ces travaux primaires d'un montant de 6,2 M€ devant, par convention en date du 6 octobre 1989, être vendus à la Mairie de Signes, avaient été comptablement considérés comme un lot destiné à la vente et n'avaient donc pas été répartis dans le prix de revient des lots de terrains, mais avaient fait en revanche l'objet d'une dépréciation à 100 % en raison des difficultés nées de l'application de cette convention.

En 1995, il est apparu que cette convention ne recevrait jamais d'application. Au contraire, lesdits travaux primaires ont été remis gratuitement à la Mairie de Signes en 1997.

De fait, depuis 1995, conformément à la doctrine comptable, le coût de ces travaux primaires soit 6,2 M€ a été réparti au prorata des surfaces sur l'ensemble des lots commercialisables de la zone de Signes.

Valorisation des terrains de la zone de Signes

La durée de cette opération d'aménagement confère aux documents prévisionnels un caractère incertain quant aux coûts de réalisation, aux prix de vente et au rythme des ventes des terrains.

Notre compagnie consulaire a rencontré de graves difficultés de commercialisation entre 1992 et 2000, engendrant une incertitude importante quant aux possibilités et aux prix de réalisation des terrains de Signes.

Pour tenir compte des difficultés de commercialisation, la CCI du Var a procédé depuis le 1^{er} janvier 1992 à une dépréciation progressive de la valeur de ces terrains.

En 1996, afin de clarifier la présentation de la valeur nette des stocks de la zone de Signes, il a été décidé de modifier les modalités d'évaluation de la dépréciation. C'est ainsi que les provisions figurant au passif au titre des pertes à terminaison (4,8 M€) et des travaux internes à réaliser (0,7 M€) ont fait l'objet d'une reprise pour compléter la provision pour dépréciation.

Chaque parcelle de la zone de Signes fait l'objet d'une analyse individuelle et un ajustement de la provision pour dépréciation est pratiqué en fonction de l'intérêt commercial de chacune d'elles. Au 31/12/2020, la provision pour dépréciation est ramenée à 4 M€ conduisant à une valeur nette globale de 6,5 M€, et à un montant de 7,5 € au m² en moyenne.

Depuis 2012, les prix des terrains s'établissent entre 35 et 50€HT/m² avec un prix plancher de 30€HT/m².

En 2018, l'Assemblée Générale a décidé un principe de réévaluation annuelle des parcelles commercialisées sur le Parc d'activités de Signes.

Pour 2020, les tarifs s'établissent entre 52 et 75€HT/m². Toutefois, il est proposé en raison des caractéristiques de certains lots, une tarification adaptée pour certaines parcelles.

Au titre de 2020, les ventes de terrains sur la zone de Signes s'élèvent à 1.088.553 € HT pour 25 395 m².

C. RÈGLES SPÉCIFIQUES À L'ENSEMBLE DE LA CCI DU VAR À L'EXCEPTION DES CONCESSIONS PORTUAIRES

Le règlement CRC 2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2005.

Ces nouvelles modalités sont appliquées depuis l'exercice 2005.

Sur les deux méthodes possibles à savoir la reconstitution du coût historique amorti ou la réallocation des valeurs nettes comptables, la CCI du Var a choisi d'appliquer la seconde.

En effet, compte tenu de l'ancienneté de la propriété de certains bâtiments, la reconstitution du coût historique s'est avérée impossible.

Par ailleurs, les concessions étant exclues du périmètre du CRC 2002-10, seuls les services budgétaires suivants ont été traités :

- Service Divers,
- Service Général,
- Enseignements,
- Aménagements.



Après analyse des éléments significatifs, seuls les bâtiments ont fait l'objet d'un retraitement.

Les bâtiments ont été regroupés en trois grandes catégories :

- bâtiments administratifs,
- locaux d'activités,
- aménagements extérieurs.

Pour chacune de ces catégories les composants ont été définis en tenant compte de données techniques internes et en faisant référence à des organismes spécialisés.

Le tableau ci-après définit pour chaque catégorie d'immeuble les composants retenus et la durée d'amortissement :

	Batiments administratifs	Locaux d'activités			
		Construction de type « préfabriqué »	construction « en dur »	construction ancienne en pierre	aérogare
Gros œuvre	40 ans	25 à 40 ans	40 ans	50 ans	40 ans
Couverture façade, étanchéité, menuiserie, vitrage	30 ans	20 à 25 ans	30 ans	25 ans	30 ans
IGT	20 ans	15 ans	20 ans	15 ans	20 ans
Agencement décoration	15 ans	10 ans	15 ans	10 ans	15 ans
Mise en sécurité	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans	10 à 15 ans

Autres aménagements extérieurs

V.R.D.	15 ans
Parking voies de circulation	15 ans
Aménagements extérieurs	10 ans
Agencement décoration	15 ans
Mise en sécurité	10 ans

Lorsque la valeur du terrain incluse dans le prix de l'immobilisation ne faisait pas l'objet d'une valorisation dans l'acte d'achat, il a été évalué à 10 % de la valeur de l'immobilisation.

Les composants significatifs ainsi identifiés ont fait l'objet d'une comptabilisation séparée et ont été amortis pour la valeur restant à amortir en fonction des nouvelles durées définies.

D. RÈGLES COMMUNES À TOUS LES SERVICES BUDGETAIRES

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Le tableau ci-dessous récapitule pour chaque catégorie d'immobilisations (hors immeubles), la durée d'amortissement retenue :

Logiciel et Brevet	1 à 5 ans
Installations techniques, matériel et outillage	5 à 10 ans
Matériel de transport	4 à 5 ans
Mobilier et matériel de restauration	5 à 10 ans
Matériel de bureau et Informatique, téléphonie, audiovisuel	3 à 5 ans
Matériel de protection, hygiène et sécurité	5 à 10 ans



Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres, sont évalués à leur coût d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est déterminée selon la méthode "premier entré-premier sorti".

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées sont évalués à leur valeur nominale.

Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. La méthode d'évaluation retenue est la valeur mathématique de l'action, calculée sur la situation nette déduction faite des subventions d'équipement.

Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu, considération étant prise notamment de l'ancienneté de la créance et de la situation financière de la contrepartie afin de définir le pourcentage de dépréciation à appliquer.

Provisions pour risques et charges

Les provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC n°2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Elles comprennent notamment les indemnités estimées par l'entreprise et ses conseils, au titre des litiges, contentieux ou actions de réclamation de la part des tiers.

La CCI du Var applique la comptabilisation des engagements retraite et avantages similaires conformément à la recommandation 03/01 du 1^{er} avril 2003 du CNC.

Jusqu'en 2011, ces provisions étaient inscrites dans le Service Général. A compter de 2012, elles sont affectées aux différents services. Afin de tenir compte du caractère rétrospectif de ce changement dans les différents services, les provisions antérieures ont été inscrites au 31 décembre 2012 dans les services concernés par imputation du compte Report à nouveau et du compte Provision pour risques et charges.

Frais financiers internes

Les produits et frais financiers internes sont calculés seulement pour les services à caractère industriel et commercial.



IV. Notes sur le bilan et le compte de resultat et autres informations

A. TAXE POUR FRAIS DE CCI

Depuis le 1^{er} janvier 2011, un nouveau dispositif a été mis en place et la ressource fiscale nette est directement reversée à la CCI du Var par la CCIR.

TFCCI Nette (besoins propres) au 31 décembre 2020

8 209 578 €

B. PRINCIPALES VALEURS PAR SERVICE BUDGÉTAIRE

	Service Général	Service Divers	Formation	Aménage- ments	Ports	CCITV
Chiffre d'affaires	960 028	1 413 714	1 741 752	1 088 553	14 092 000	18 794 206
Résultat net comptable	- 957 399	- 429 794	- 450 541	1 151 774	- 2 573 468	- 3 259 428
Capacité d'autofinancement	- 721 856	- 90 674	- 113 469	465 291	2 371 639	1 910 932
Emprunts souscrits						
Fonds de roulement net affecté					7 381 493	7 381 493
Fonds de roulement net non affecté			10 735 774			10 735 774
Fonds de roulement net global						18 117 267

Le fonds de roulement net global est en hausse de 1,8 M€.

La trésorerie est de 10,9 M€ et l'endettement de 13,1 M€.

L'excédent budgétaire s'élève à 1,5 M€.



C. AMÉNAGEMENTS

Signes

Stocks de terrains	867 190 m ²
Valeur d'actif avant provision	10 478 468 €
Valeur d'actif après provision	6 509 984 €

Avances du Service Général aux Zones

	Solde au 31/12/19	Versements	Remboursement	Solde au 31/12/20
Signes	8 276 507		1 150 575	7 125 932

D. ÉTABLISSEMENTS GÉRÉS



Ports

	Toulon Commerce	Toulon Plaisance	Giens Porquerolles
Chiffre d'affaires	7 633 561	6 347 962	207 417
Résultat net comptable	- 1 730 318	- 831 377	- 11 773
Capacité d'autofinancement	1 002 630	1 385 878	- 16 869
Emprunts souscrits	0	0	0
Investissements	2 404 471	305 006	2 323
Trésorerie	3 737 226	4 084 904	86 250
Fonds de roulement net	4 417 583	3 127 948	- 20 910

Toulon Commerce

La CAF est en diminution de 1 524 k€ et le résultat comptable baisse de 2 700 k€ par rapport à 2019.

Les investissements 2020 s'élèvent à 2 404 k€.

Le fonds de roulement net diminue de 2 492 k€ et la trésorerie augmente de 687 k€ par rapport à 2019.

Au 31 décembre 2020, le fonds de roulement net s'élève à 4 418 k€ .

Toulon Plaisance

La CAF est en augmentation de 168 k€ par rapport à 2019.

Les investissements 2020 s'élèvent à 305 k€

Le fonds de roulement net est en diminution de 259 k€ et la trésorerie est stable par rapport à 2019.

Au 31 décembre 2020, le fonds de roulement net s'élève à 3 128 k€.

Giens Porquerolles

Au 31 décembre 2020, le fonds de roulement et la trésorerie nette s'élèvent respectivement à -21 k€ et 86 k€.



E. ACTIF IMMOBILISÉ - VALEURS BRUTES

Immobilisations	Valeur brute de la fin de l'exercice 2019	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice et virements de cpte à cpte	Valeur brute de la fin de l'exercice 2020
IMMOBILISATION INCORPORELLES	3 483 288	115 861	47 680	3 551 469
Frais d'établissement, recherche, développement	0			0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 576 263	115 861	47 680	1 644 444
Fonds de concours	1 907 025			1 907 025
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	95 464 736	6 125 021	3 704 336	97 885 420
Terrains	4 415 110	39 150		4 454 260
Constructions				
Sur sol propre	21 544 289	435 376	5 042	21 974 623
Sur sol d'autrui	7 193 365			7 193 365
Installations générales, agencements	3 595 678	1 566 878		5 162 556
Ouvrages d'infrastructure	23 376 745	66 424		23 443 170
Installations techniques, matériels et outillage	17 317 377	1 588 218	23 646	18 881 949
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements	1 094 680			1 094 680
Matériel de transport	532 011			532 011
Matériel de bureau, informatique, mobilier	4 563 786	329 529	1 814	4 891 500
Autres immobilisations corporelles	4 082 087	22 671		4 104 758
Immobilisations corporelles en cours	7 749 607	2 076 774	3 673 834	6 152 547
Avances et acomptes	0			0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 889 225	362 739	110 374	4 141 590
Participations et créances rattachées	2 952 120	24 500		2 976 620
Autres titres immobilisés	0			0
Prêts et autres immobilisations financières	937 105	338 239	110 374	1 164 970
TOTAL IMMOBILISATIONS	102 837 249	6 603 621	3 862 390	105 578 480



F. ACTIF IMMOBILISÉ – AMORTISSEMENTS

AMORTISSEMENTS	Fin de l'exercice 2019	Dotations	Amortissements / sorties	Fin de l'exercice 2020
IMMOBILISATION INCORPORELLES	1 656 347	143 050	49 318	1 750 079
Frais d'établissement, recherche, développement	0			0
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 635 902	143 050	49 318	1 729 634
Fonds de concours	20 445			20 445
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	51 278 525	3 743 571	25 073	54 997 023
Terrains	2 204 084	246 181		2 450 266
Constructions				
Sur sol propre	12 020 510	970 309		12 990 819
Sur sol d'autrui	4 548 058			4 548 058
Installations générales, agencements	1 209 336	245 009		1 454 345
Ouvrages d'infrastructure	14 551 696	457 066		15 008 762
Installations techniques, matériel et outillage	9 372 799	1 098 182	23 646	10 447 335
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencem., divers	1 004 117	225 455		1 229 572
Matériel de transport	560 559	31 797		592 356
Matériel bureau, informatique, mobilier	3 780 056	348 948	1 427	4 127 577
Autres immobilisations corporelles	2 027 310	120 623		2 147 933
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	163 406			163 406
TOTAL AMORTISSEMENTS	53 098 278	3 886 621	74 391	56 910 509

G. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Participations à plus de 10%

Intitulé	Montant	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue en %	Résultats du dernier exercice	Chiffre d'Affaires
----------	---------	---------	--	------------------------------------	-------------------------------	--------------------

Participations détenues à plus de 50%

NEANT

Participations détenues entre 10 et 50%

SAEM BGO FIRST	100 906	480 519	4 239 221	21,00%	13 820	235 692
SCI CHALUCET	2 505 020	5 800 000	-212 475	43,19%	-166 592	862 218



Détail des participations

FILIALES ET PARTICIPATIONS			
Renseignements globaux sur toutes les participations	Valeur acquisition en €	Provisions constituées en € au 31/12/2020	Valeur nette en € au 31/12/2020
Valeur comptable des titres détenus :			
Participations étrangères	NEANT	NEANT	NEANT
Participations françaises	2 976 620	163 406	2 813 214
SEM BANDOL	35 625		35 625
SAMETO	7 622		7 622
S.E.M. DE GESTION DE FREJUS	1 920		1 920
AIR France-KLM ancienne AIR FRANCE EUROPE S.A	3 849		3 849
I A D	56 406	56 406	0
SOMUPACA	65 249		65 249
SEMEXVAL	39 000		39 000
SAEM BGO FIRST	100 906		100 906
S.A.S. CCI.fr	2 373		2 373
SEMAGEST	15 250		15 250
SEM SAINT TROPEZ	1 900		1 900
SEML ROQUEBRUNE SUR ARGENS	7 000	7 000	0
FREJUS AMENAGEMENT	10 000		10 000
KIOSK TO INVEST	100 000	100 000	0
SCI CHALUCET	2 505 020		2 505 020
HYNOMED	24 500		24 500
TOTAL GENERAL	2 976 620	163 406	2 813 214

Provisions pour dépréciation des titres

Service Général	Montant en € au 31/12/2019	Dotations en € 2020	Rprises en € 2020	Montant en € au 31/12/2020
Provision pour dépréciation des titres de participation	163 406	0	0	163 406
SAEM BGO FIRST	0			0
I A D	56 406			56 406
SEMA FREJUS	0			0
SEML ROQUEBRUNE SUR ARGENS	7 000			7 000
KIOSK TO INVEST	100 000			100 000
Provision pour dépréciation des autres créances rattachées	0	0	0	0

H. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENTITÉS LIÉES À LA CHAMBRE

Dénomination	Structure juridique	Part détenue (1)	Principaux partenaires	Capitaux propres au 30.06.2020	Résultat de l'exercice	Chiffre d'affaires (2)	Contributions de la CCIV pour l'exercice	En cours emprunts cautionnés par CCIV
Groupe KEDGE BUSINESS SCHOOL	Association	13 % des droits de vote	CCIMP CCIB EN CG CR TPM	39 029 k€	2 805 k€	110 396 k€	150 k€	0 k€

(1) En % et en montant

(2) Ou, à défaut, total des produits

CCIMP : CCI Marseille Provence

CCIB : CCI Bordeaux

TPM : Toulon Provence Méditerranée

EN : Entreprise

CG : Conseil Général

CR : Conseil Régional



I. STOCKS

Etats des stocks de terrains au 31/12/2020

ETAT DES STOCKS DE TERRAINS AU 31 DECEMBRE 2020					
ZONES	SURFACE EN M ²				VALEUR D'ACTIF
	au 31/12/2019	ACQUISITIONS	VENTES	au 31/12/2020	
Parc d'activités des Playes - Six Fours	30 297			30 297	30 297
Provision pour dépréciation de stocks					30 297
Sous total Six Fours					0
Parc d'activités de Signes	892 590		25 395	867 195	10 478 468
Provision pour dépréciation de stocks					3 968 484
Sous total Signes					6 509 984
TOTAL	922 887	0	25 395	897 492	6 509 984

* selon étude Géomètre: recadrage plan parcellaire



Etats des stocks de marchandises au 31/12/2020

ETAT DES STOCKS DE MARCHANDISES AU 31 DECEMBRE 2020						
STATION AVITAILLEMENT TOULON VIEILLE DARSE	VOLUME EN L				AU 31/12/2020	VALEUR D'ACTIE
	AU 31/12/2019	ACQUISITIONS	VENTES	ECART SUR STOCKS*		
Gas-oil	7 452	162 014	169 684	218	0	0
Gas-oil détaxé	7 546	29 000	36 338	-208	0	0
Sans-plomb	7 427	194 193	212 430	10 810	0	0
Blocs et Glaçons	0				0	0
Additifs	0				0	0
TOTAL	22 425	385 207	418 452	10 820	0	0

* Cuves vidées pour travaux

J. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été déterminée selon la méthode "premier entré- premier sorti".

K. ETAT DES CREANCES

Etat des CREANCES	Valeur brute de la fin de l'exercice 2020	Échéance à - 1 an	Échéance à + 1 an
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	1 164 970	42 025	1 122 945
Créances rattachées à des participations			
Prêts	920 205	42 025	878 180
Autres immobilisations financières	244 765		244 765
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	12 002 135	12 002 135	0
Clients douteux ou litigieux	945 793	945 793	
Autres créances clients	4 535 250	4 535 250	
Personnel et comptes rattachés	1 417	1 417	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 538	6 538	
Etat et autres collectivités		0	
Impôt sur les bénéfices	120 582	120 582	
Taxe sur la valeur ajoutée	256 209	256 209	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	342 629	342 629	
Divers (subventions)	3 142 095	3 142 095	
Débiteurs divers	1 360 767	1 360 767	
Charges constatées d'avance	1 290 855	1 290 855	
TOTAL CREANCES	13 167 105	12 044 160	1 122 945

L. ETAT DES DETTES

Etat des DETTES	Valeur brute de la fin de l'exercice 2020	Échéance à - 1 an	Échéance à + 1 an
ETAT DES DETTES	24 831 395	14 023 801	12 109 624
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)	14 490 416	2 795 287	11 695 129
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	671 975	22 750	414 495
Fournisseurs et comptes rattachés	2 178 290	3 320 018	
Personnel et comptes rattachés	1 703 123	1 541 180	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	867 463	1 096 830	
Etat et autres collectivités publiques			
Impôt sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	182 451	38 138	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	87 985	107 765	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	359 818	951 736	
Autres dettes	3 845 674	3 916 117	
Produits constatés d'avance	444 201	233 980	
TOTAL DETTES	24 831 395	14 023 801	12 109 624

RENOIS (1) (2)

Emprunts souscrits en cours d'exercice	0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 172 550



M. TABLEAU DES PROVISIONS

Depuis 2004 trois nouvelles provisions font partie de ce tableau, il s'agit de la provision pour indemnités de fin de carrière, pour médaille du travail, et pour prise en charge de la mutuelle des retraités. Ces trois provisions sont instituées afin de répondre à la recommandation 03/01 du 1^{er} avril 2003 du CNC, et s'élèvent respectivement au 31 décembre 2020 à 1 019 487 €, 160 774 € et 0 € pour le personnel des services industriels et commerciaux de la CCI du Var.

Depuis 2012, un dispositif conventionnel de prise en compte de la pénibilité spécifique aux métiers portuaires et l'accord de cessation anticipée d'activité dans les métiers portuaires permettent à toute personne ayant travaillé quinze ou dix-huit années de façon continue ou discontinue dans un métier réputé pénible de bénéficier d'une cessation anticipée par rapport à l'âge légal de départ à la retraite. Au 31 décembre 2020, le montant de la provision correspondante s'élève à 2 680 704 €.

Concernant le personnel détaché de la CCI de Région, une provision pour risque au titre des indemnités de fin de carrière et une provision pour risque au titre des allocations d'ancienneté sont inscrites au bilan. Les montants de ces provisions s'élèvent respectivement à 1 294 131 € et 256 130 € au 31 décembre 2020.

Au titre de 2011, la provision relative à la mutuelle des retraités a été reprise dans son intégralité suite à une jurisprudence qui a rendu facultative la prise en charge d'une partie de la cotisation mutuelle des retraités par les CCI, et une nouvelle provision pour mutualisation régionale, renommée provision pour réorganisation régionale au 31 décembre 2015, a été constituée pour 1 600 000 €. Une reprise de provision de 800 000 € a été comptabilisée en 2018 pour tenir compte des dépenses de CCART effectives. Le montant de cette provision s'élève à 800 000 € au 31 décembre 2020.

Enfin, au 31 décembre 2018, une nouvelle provision a été constituée pour couvrir le risque d'allocations de retour à l'emploi. Le montant de cette provision s'élève à 600 950 € au 31 décembre 2020.

Provisions

Nature des provisions	Solde au 31/12/2019	Dotations 2020	Reprises 2020		Solde au 31/12/2020
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISION POUR LITIGES					
Service Général	98 000				98 000
Service Formation	189 000				189 000
Service Aménagements	3 000				3 000
Service Divers	6 000				6 000
Etablissement Maritime Toulon Commerce	15 500				15 500
Etablissement Maritime Toulon Plaisance	66 000	24 000		3 000	87 000
Etablissement Maritime Giens Porquerolles	8 500	2 000			10 500
PROVISION POUR LITIGES	386 000	26 000	0	3 000	409 000
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES					
Service Général	433 877	86 775			520 652
Service Formation	0				0
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES	433 877	86 775	0	0	520 652
PROVISION POUR RISQUE CHOMAGE ET CFA					
Service Général	11 581			11 581	0
Etablissement Maritime Toulon Commerce	26 647	60 489	13 669		73 467
Etablissement Maritime Toulon Plaisance	50 683	13	9 366	11 003	30 327
Etablissement Maritime Giens Porquerolles	5 870			5 870	0
PROVISION POUR RISQUE CHOMAGE ET CFA	94 781	60 502	23 035	28 454	103 794
PROVISION POUR RISQUE PENIBILITE PORTUAIRE					
Etablissement Maritime Toulon Commerce	2 356 450	558 259		234 005	2 680 704
PROVISION POUR RISQUE PENIBILITE PORTUAIRE	2 356 450	558 259	0	234 005	2 680 704
PROVISION IFC					
Etablissement Maritime Toulon Commerce	504 896	51 426	5 030	10 451	540 841
Etablissement Maritime Toulon Plaisance	428 446	44 967			473 413
Etablissement Maritime Giens Porquerolles	5 530	5 233	5 530		5 233
PROVISION IFC	938 872	101 626	10 560	10 451	1 019 487
PROVISION ALLOCATION ANCIENNETE					
Etablissement Maritime Toulon Commerce	109 533	12 880	550	2 994	118 869
Etablissement Maritime Toulon Plaisance	41 250	6 269	3 779	4 177	39 563
Etablissement Maritime Giens Porquerolles	1 864	2 342		1 864	2 342
PROVISION ALLOCATION ANCIENNETE	152 647	21 491	4 329	9 035	160 774
PROVISION PARTICIPATION REORGANISATION REGIONALE					
Service Général	800 000				800 000
PROV PARTICIPATION REORGANISATION REGIONALE	800 000	0	0	0	800 000
PROVISION COMPTE FORMATION PERSONNEL					
Service Général	10 176	4 000			14 176
Etablissement Maritime Toulon Commerce	92 148	44 000			136 148
Etablissement Maritime Toulon Plaisance	34 608	19 000			53 608
Etablissement Maritime Giens Porquerolles	1 164	500			1 664
PROVISION COMPTE FORMATION PERSONNEL	138 096	67 500	0	0	205 596
PROV POUR RENOUVELLEMENT DES IMMOBILISATIONS					
Etablissement Maritime Toulon Commerce	3 456 135				3 456 135
Etablissement Maritime Toulon Plaisance	231 404		231 404		0
Etablissement Maritime Giens Porquerolles	0				0



Nature des provisions	Solde au 31/12/2019	Dotations 2020	Reprises 2020	Solde au 31/12/2020
PROV POUR RENOUELEMENT DES IMMOBILISATIONS	3 687 539	0	231 404	3 456 135
PROVISION POUR GROSSES REPARATIONS				
Etablissement Maritime Toulon Commerce	660 000		160 000	500 000
Etablissement Maritime Toulon Plaisance	300 000			300 000
Etablissement Maritime Giens Porquerolles	0			0
PROVISION POUR GROSSES REPARATIONS	960 000	0	0	800 000
PROVISION IFC PERSONNEL MAD CCIR				
Service Général	1 201 669	187 311	46 122	1 294 131
PROVISION IFC PERSONNEL MAD CCIR	1 201 669	187 311	46 122	1 294 131
PROVISION ALLOC ANCIENNETE PERSONNEL MAD CCIR				
Service Général	258 471	26 980	18 675	256 130
PROVISION ALLOC ANCIENNETE PERSONNEL MAD CCIR	258 471	26 980	18 675	256 130
PROVISION ALLOCATIONS RETOUR A L EMPLOI MAD CCIR				
Service Général	923 491	124 503	334 992	600 950
PROVISION ALLOCATIONS RETOUR A L EMPLOI MAD CCIR	923 491	124 503	334 992	600 950
TOTAL GENERAL DES PROVISIONS	12 331 893	1 260 948	669 117	12 307 353

Etat des provisions sur actif circulant

Compte	Nature des provisions	Solde au 31/12/19	Dotations 2020	Reprises 2020	Solde au 31/12/20
393100	PROV. POUR DEPRECIATION DES STOCKS				
	ZAC des Playes Six-Fours	30 297			30 297
	ZE de Signes	4 656 408		687 924	3 968 484
	TOTAL PROVISIONS SUR STOCKS	4 686 705		687 924	3 998 781
491600	PROV. POUR DEPRECIATION DES CLIENTS				
	Service Général	203 743	7 704	51 499	159 948
	Service Formation	170 134	66 713	24 598	212 249
	Aéroport				
	Service Aménagements				
	Service Divers	70 055	11 681	146	81 591
	Généraux Ports				
	Toulon Commerce	446 787	25 303	70 638	401 452
	Toulon Plaisance	626 398	157 534	46 724	737 207
	Giens Porquerolles	14 687		13 328	1 358
	Total Services Portuaires	1 087 871	182 837	130 691	1 140 017
	TOTAL PROVISIONS SUR CLIENTS	1 531 802	268 935	206 933	1 593 804
496700	PROV. POUR DEPREC. DEBITEURS DIVERS				
	Service Général				
	Service Formation				
	Aéroport				
	Service Aménagements				
	Service Divers				
	Généraux Ports				
	Toulon Commerce				
	Toulon Plaisance				
	Giens Porquerolles				
	Total Services Portuaires				
	TOTAL PROV. SUR DEBITEURS DIVERS				
590000	PROV. POUR DEPREC. DES TITRES				
	Service Général				
	TOTAL PROV. SUR TITRES				
TOTAL GENERAL		6 218 508	268 935	894 857	5 592 586



N. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles	Total	Service Général	Service Formation	Service Aménagements	Service Ports	Service Divers
Pénalités, amendes fiscales	0					
Condamnations suites à jugement	0					
Autres charges exceptionnelles	53 792		35 000			18 792
VNC des immobilisations corporelles sorties	13 988				13 988	
VNC des immobilisations financières sorties	0					
Indemnité résiliation bail emphytéotique	29 730		29 730			
Dotations amortis except s/ sorties immobilisations	649 020	1 758	20 712		626 550	
TOTAL	746 530	1 758	85 442	0	640 538	18 792

Produits exceptionnels

Produits exceptionnels	Total	Service Général	Service Formation	Service Aménagements	Service Ports	Service Divers
Indemnités compensatoires	1 403 800			43 800	1 360 000	
Pénalités sur marchés	0					
Produits sur cessions d'immobilisations corporelles	18 500				18 500	
Produits sur retenue frais de scolarité	0					
Quote-parts de subventions ramenées au Résultat	86 884	2 906	34 529			49 449
Reprise amortissement sur caducité	119 210				119 210	
Produits exceptionnels divers	89 083		32 634			56 449
TOTAL	1 717 477	2 906	67 163	43 800	1 497 710	105 898

O. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	Chiffre d'Affaires au 31/12/2020	%
SERVICE GENERAL	960 028	5,16%
SERVICE FORMATION	1 741 752	9,37%
SERVICE AMENAGEMENTS	387 660	2,08%
Etablissement Maritime Toulon Commerce	7 633 561	
Etablissement Maritime Toulon Plaisance	6 347 962	
Etablissement Maritime Giens Porquerolles	207 417	
SERVICE PORTS <i>avec neutralisation</i>	14 092 000	75,78%
SERVICE DIVERS	1 413 714	7,60%
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL NIVEAU SERVICES :	18 595 153	100%
NEUTRALISATION REFACTURATIONS INTERNES	199 052	
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL NIVEAU CCI :	18 794 206	



P. TRANSFERTS DE CHARGES

	Total	Service Général	Service Formation	Service Aménagements	Service Ports	Service Divers
Transferts de chges d'exploitation	0					
Transferts de chges sur assurance	39 631	102			39 529	
Transferts de chges sur rémunérations	66 747	8 827			57 919	
TOTAL	106 378	8 930	0	0	97 448	0

Q. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Service Bénéficiaire	Solde au 31/12/2019	Augmentation 2020	Diminution 2020	Solde au 31/12/2020
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS				
Service Général	61 094	20 000		81 094
Formation	241 479			241 479
Ports				
Service Divers	1 542 416			1 542 416
TOTAL	1 844 988	20 000	0	1 864 988
QP SUBVENTIONS VIREES AU RESULTAT				
Service Général	40 508	2 906		43 414
Formation	103 078	34 529		137 608
Ports				
Service Divers	270 109	49 449		319 558
TOTAL	413 696	86 884	0	500 580
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NETTES	1 431 292	-66 884	0	1 364 408

R. DROITS DU CONCÉDANT

	SOLDE AU 31/12/2019	MOUVEMENTS 2020	SOLDE AU 31/12/2020
Subventions d'équipements ports	7 354 477	4 679 986	12 034 463
Amortissements de caducité ports	33 203 422	3 470 349	36 673 772
Amortissements sur immo. non renouvelables ports	-29 298 151	-2 326 821	-31 624 972
Reprise provisions pour renouvellement	1 209 490	231 404	1 440 894
TOTAL DROITS DU CONCEDANT		6 054 918	18 524 156



S. APPORTS

Une importante réforme portant sur les budgets et les comptes des compagnies consulaires est entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 1992 : il s'agit de l'adoption du plan comptable des Chambres de Commerce et d'Industrie conforme au Plan Comptable Général.

Aussi au 1^{er} janvier 1992 le premier bilan en application de cette réforme a été établi à l'aide d'un compte « Écart d'ouverture du premier bilan ». Aux termes des dispositions de la circulaire 1111 du 30 mars 1992 ce compte et ses subdivisions sont rattachés au poste de passif « APPORTS ». Il se présente comme suit :

Ensemble de la CCIV	Ecart d'ouverture			
			SOLDE	
	DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT
Ecarts s/ immo amort. droits du concédant	10 269 054	4 441 230	5 827 824	
<i>Immobilisations</i>	6 999	1 100 782		686 900
<i>Amortissements immob.</i>	6 756 853	3 340 448	4 808 973	
<i>Provisions dépréciation immo.</i>	79 543		79 543	
<i>Droits concédés</i>	3 425 659		3 425 659	
Ecarts s/provisions pour ren. des immos.		979 985		979 985
Ecarts s/subventions	531 824	1 344 434		812 610
Ecarts s/en cours de prod net de provisions	7 043 384	3 772 220	3 271 164	
<i>Stocks</i>		3 772 220		3 772 220
<i>Provisions s/stocks</i>	7 043 384		7 043 384	
Ecarts s/emprunts	256 876		256 876	
Ecarts s/autres provisions	2 456 451		2 456 451	
Ecarts s/divers	989 951	3 520 209		2 530 257
<i>Compte de résultat</i>	81 259	20 568	60 691	
<i>Avances internes</i>	166 290	166 290		
<i>Disponibilités</i>		29 955		29 955
<i>Fournisseurs</i>		1 670 114		1 670 114
<i>Clients</i>		929 894		930 228
<i>R.A.N.</i>		64 261		64 261
<i>Créances sur collectivités</i>		539 967		539 967
<i>Dettes sur collectivités</i>	40 007		40 007	
<i>Dettes sur congés payés</i>	356 584	26 684	385 077	
<i>Divers</i>	345 811	72 476	269 621	
TOTAL	21 547 541	14 058 077	11 812 316	4 322 852
			7 489 463	



V. Engagements financiers et informations en matière de crédit bail

Garanties et cautions accordées

Annee	Montant en k euros	Capital restant du au 31/12/2020	Cautions ou garantie	Cautions	Beneficiaire
			NEANT		

Au 31 décembre 2020, il n'y pas d'engagements de crédit-bail.

Cotisations et autres concours consentis à des tiers

NATURE	SOMME
Pourboires-Dons-Libéralités-Cadeaux	26 751
Cotisations Annuelles	244 387
Subventions accordées	55 000
TOTAL	326 138

Pourboires, dons, libéralités et cadeaux

ORGANISMES BENEFICIAIRES	SOMME	
Champagne Drappier	1 126	Champagne
Charlemagne	252	Stylos
Coffea	390	Coffrets thé
Cultura	757	Arbre de Noël des enfants
DEA Design	360	Décoration
DEB distribution	274	Stylos
Delacour	997	Médailles du travail
Fnac	600	Cartes Cadeau
Hugou	791	Paniers gourmands
Jordenen	749	Polos
La Belle Orchidée	5 313	Compositions florales
La Poste	80	Calendriers
PFC	76	Trophées
Roseline Diffusion	138	Vin
Roubine	256	Vin
Spiritou	537	Chocolats de Noël
Unvincible	2 213	Vin
UPV	11 582	Chèques cadeaux
Autres	262	Divers, dons
TOTAL	26 751	



Cotisations annuelles

ORGANISMES BENEFICIAIRES	SOMME
ACFCI	10 000
ADT Var Tour	16
AFHYPAC	2 144
AFUZI	6 946
ALPMED	2 000
APASP	400
APCI	1 000
ASCAME	1 188
Association AVEC	120
Associations des CCI Métropolitaines	3 000
Associations des directeurs	550
Atout France	1 757
AUDAT	17 000
Autres	1 173
CERAL	3 509
CFA Interconsulaire	44 000
CHAMBERSIGN	5 554
Chambre de Commerce Italienne	400
CIP Haut et Centre Var	250
CLIA Europe	5 863
Comité Régional tourisme PACA	500
Fédération Nationale des Bistrots de Pays	879
IFAG	40 000
Incubateur PACA	2 000
Kantar Media	3 289
Liana Technologies	2 150
Medcruiseass	7 184
Medlink	10 000
Medports	4 000
Metro Cash	61
Navily	2 225
Palme association	4 000
Provence Côte d'Azur Events	5 870
Skal Club	285
Sun voyage	320
TVT Toulon	2 976
Union des ports autonomes et Cci Maritimes	20 464
Université Aix Marseille	10 000
UPACA	13 155
UPV	8 159
TOTAL	244 387



VARIATIONS PRETS ET AVANCES INTER SERVICES

Budget Exécuté - 31/12/2020

	TOTAL	Service Général	Service Formation	Service Ports	Service Aménagements	Service Divers
EMPLOIS :						
.183 Prêts et avances accordés pendant l'exercice						
.184 Remboursements effectués de prêts et avances reçus	1 150 575				1 150 575	
TOTAL						
RESSOURCES :						
.184 Prêts et avances reçus pendant l'exercice						
.183 Remboursements reçus de prêts et avances accordés	1 150 575	1 150 575				
TOTAL	1 150 575	1 150 575				



PRESTATIONS ET CONTRIBUTIONS INTER SERVICES

Budget Exécuté - 31/12/2020

	Total	Service Général	Service Formation	Service Ports	Service Aménagements	Service Divers
CHARGES :						
.1868 Contributions versées aux services	1 609 517		396 437	831 427	144 587	237 067
.186 (sauf 1868)Autres charges inter-services	518 199	285 898	75 289	44 955	1 032	111 024
TOTAL	2 127 716	285 898	471 726	876 381	145 619	348 091
PRODUITS :						
.1878 Contributions reçues des autres services	1 609 517	1 609 517				
.187 (sauf 1878) autres produits inter-services	518 199	155 954	289 680	6 366		66 199
TOTAL	2 127 716	1 765 471	289 680	6 366	0	66 199



STRUCTURE DE L' ENDETTEMENT

Budget Exécuté - 31/12/2020

BILANS	INTERETS	CAPITAL	ANNUITE TOTALE	ENDETTEMENT TOTAL	ECHÉANCES A MOINS D'UN AN	ECHÉANCES A PLUS D'UN AN	ECHÉANCES A PLUS DE TROIS ANS	ECHÉANCES A PLUS DE CINQ ANS	ECHÉANCES A PLUS DE DIX ANS
SERVICE GENERAL	25 308	100 000	125 308	700 000	100 000	600 000	400 000	200 000	
E.M. TOULON COMMERCE	101 502	847 054	948 556	8 201 553	750 306	7 451 247	6 184 938	4 896 180	1 600 468
E.M. TOULON PLAISANCE	96 523	1 225 496	1 322 019	4 218 161	595 143	3 623 018	2 425 568	1 547 175	370 820
TOTAL	223 332	2 172 550	2 395 882	13 119 714	1 445 449	11 674 265	9 010 505	6 643 354	1 971 289



EFFECTIF ET MASSE SALARIALE 2020 - TABLEAU N°1

Budget Exécuté - 31/12/2020

Durée de l'emploi	Régime Juridique	A.T. (1)	C.F.E. (2)	S.G. (3)	C.F.A. (4)	Formations Hors C.F.A. (5)	Ports (6)	Aménagements (7)	Divers (8)	Total (1) à (8) (9)
-------------------	------------------	-------------	---------------	-------------	---------------	----------------------------------	--------------	---------------------	---------------	---------------------------

ANNEE PLEINE	<u>STATUTS</u>									
	ADMINISTRATIF			7,00						7,00
	CCNU			1,00			82,20			83,20
	CCNPP						32,50			32,50
	CONTRATS A DUREE DETERMINEE									-
	SOUS - TOTAL 1	-	-	8,00	-	-	114,70	-	-	122,70

ANNEE PARTIELLE	<u>STATUTS</u>									
	ADMINISTRATIF									-
	CCNU						2,37			2,37
	CCNPP						3,25			3,25
	CONTRATS A DUREE DETERMINEE						0,75			0,75
	SOUS - TOTAL 2	-	-	-	-	-	6,37	-	-	6,37

	TOTAL GENERAL 1 + 2	-	-	8,00	-	-	121,07	-	-	129,07
--	----------------------------	---	---	-------------	---	---	---------------	---	---	---------------

	VACATAIRES			1,00		-				1,00
--	-------------------	--	--	-------------	--	---	--	--	--	-------------

EFFECTIF ET MASSE SALARIALE 2020 - TABLEAU N°2

Budget Exécuté - 31/12/2020

exprimé en euros

Durée de l'emploi	Régime Juridique	Effectifs (1)	(*)Salaires nets (2)	(*)Cotisations Salariales (3)	Cotisations Patronales (4)	Indemnités Sociales (5)	TOTAL (2) à (5) (6)	Charges Moyennes (6)/(1)
-------------------	------------------	------------------	-------------------------	----------------------------------	-------------------------------	----------------------------	---------------------------	-----------------------------

ANNEE PLEINE (*)	STATUTS							
	ADMINISTRATIF	7,00	143 349	36 644	74 671	14 694	269 357	38 480
	CCNU	83,20	2 584 776	952 268	1 674 566	163 996	5 375 606	64 611
	CCNPP	32,50	1 058 915	378 845	609 796	56 934	2 104 489	64 754
	CONTRATS A DUREE DETERMINEE	-	-	-	-	-	-	-
SOUS - TOTAL 1		122,70	3 787 039	1 367 757	2 359 033	235 624	7 749 453	63 158

ANNEE PARTIELLE (*)	STATUTS							
	ADMINISTRATIF	-	-	-	-	-	-	-
	CCNU	2,37	88 573	21 379	41 426	26 605	177 982	75 203
	CCNPP	3,25	97 225	29 645	52 675	1 355	180 900	55 661
	CONTRATS A DUREE DETERMINEE	0,75	14 591	3 572	7 340		25 504	34 005
SOUS - TOTAL 2		6,37	200 389	54 596	101 441	27 959	384 385	60 375

TOTAL GENERAL 1 + 2	129,07	3 987 428	1 422 352	2 460 474	263 583	8 133 838	63 020
----------------------------	---------------	------------------	------------------	------------------	----------------	------------------	---------------

VACATAIRES	1,00	35 737	6 257	1 731		43 725	43 725
-------------------	-------------	---------------	--------------	--------------	--	---------------	---------------

(*) A compter du BE 2016, présentation des ETPT en conformité avec la Norme 4.9 suivant préconisations CCI France

(**) non significatif car solde de tout compte conformément au Statut Administratif



**EFFECTIF ET MASSE SALARIALE 2020 - TABLEAU N°3
REPARTITION DES SALAIRES EN FONCTION DE LEUR NIVEAU**

Budget Exécuté - 31/12/2020

DUREE DE L'EMPLOI	REGIME JURIDIQUE	TRANCHES DE SALAIRES (exprimés en euros)										
		STATUT (ANNEE PLEINE)										
		- DE 9145	9145 10748	10749 11891	11889 13873	13874 19818	19819 27745	27744 35672	35669 43599	43599 59455	+ DE 59455	TOTAL
ANNÉE PLEINE	STATUTS											
	ADMINISTRATIF	-	-	-	-	1,0	3,0	3,0	-	-	-	7,0
	CCNU	2,0	-	-	0,4	1,0	13,0	32,8	16,0	8,0	10,0	83,2
	CCNPP	-	-	-	-	-	3,8	10,0	6,7	9,0	3,0	32,5
CONTRATS A DUREE DETERMINEE		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL		2,0	-	-	0,4	2,0	19,8	45,8	22,7	17,0	13,0	122,7

